

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

De la commune de Beauvoisin (Drôme)

- en exercice : 11
- présents : 9
- votants : 9
- absents : 2
- exclus : 0

Séance du 27 septembre 2021 à 19 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de : Christian THIRIOT, Maire.

Étaient présents :

BLAIN Bruno, DRAMAIX Jean-Guy, DUMAS Chantal, MORIN Catherine, MARCHAL Laurence, MILLET Jérôme, THIRIOT Christian, NOUVEL Alain, LUCIANO Luc.

Excusés : CORNAND Jean-Jacques (a donné pouvoir à DUMAS Chantal), ARDISSON Jean-Claude (a donné pouvoir à MILLET Jérôme).

Date de convocation :
20/09/2021

Date d'affichage :

Secrétaire de séance : Laurence MARCHAL

Objet :

Délibération n°32.2021

Attribution de subvention Association Chantiers funambules pour l'année 2021

Monsieur le Maire délègue à Jérôme MILLET la présentation des demandes de subvention de l'association Chantiers Funambules. Messieurs Alain NOUVEL et Christian THIRIOT ont quitté la salle et n'ont pas pris part au vote.

Monsieur MILLET propose les attributions suivantes :

Association	Montant attribué 2020	Montant demandé 2021	Montant proposé 2021
Chantiers funambules	400	400	400

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'approuver le montant proposé ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire à verser la subvention à cette association.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Publié ou notifié le
Acte rendu exécutoire après le dépôt en

Fait à Beauvoisin, le 27.09.2021
Christian THIRIOT, Maire.

